



GRAND QUARTIER GÉNÉRAL

Service de l'accès et de la protection de l'information
1701, rue Parthenais, UO 1110
Montréal (Québec) H2K 3S7

Votre référence :

Notre référence : 1710 034

20 novembre 2017

OBJET : Votre demande en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1) concernant des coûts liés à des manifestations.

Madame,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 3 octobre 2017, visant à obtenir divers coûts liés au surplus des effectifs de la Sûreté (personnel et location d'équipement) déployés lors des manifestations qui se sont tenues à Québec le 20 août 2017.

Nous vous transmettons les coûts demandés :

- Temps supplémentaire : 45 540.00\$;
- Autres frais (déplacements, repas, etc.) : 1 479.00\$.

Vous trouverez, ci-joint, l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès*.

Veillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Émilie Roy
Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,